

AIEHJ
Association intercommunale des Eaux du Haut-
Jorat
A l'att. de M. Wilson Cardoso
Route de Peyres-Possens 27

Analyse n°135505

1062 Sottens

dossier traité par M. F. Khajehnouri
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: DO 00.AIEHJ.135505

Lausanne, le 22-04-2025

Rapport d'analyses

N° échantillon	DO 00.AIEHJ.135505	Provenance de l'échantillon	Association AIEHJ
Date prélèvement	03-04-2025	Lieu de prélèvement	Cabine équipe locale foot Poliez-Pittet Leg-82
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01		
Date d'analyse	04-04-2025 au 17-04-2025	Préleveur	Client externe

Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-16*	Légionella spp	0	UFC/l	VM: 1000
	T° max de soutirage	60.0	°C	

VM: Valeur maximale selon OPBD**

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Rapport d'analyses

N° échantillon	DO 00.AIEHJ.135505	Provenance de l'échantillon	Association AIEHJ
Date prélèvement	03-04-2025	Lieu de prélèvement	Cabine équipe locale foot Poliez-Pittet Leg-82
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe

Conclusion globale Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau



Fereidoun Khajehnouri
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.
Les résultats ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.